



FINANCES PUBLIQUES

Eclairage du gouvernement sur le défaut de paiement

La direction générale du Trésor public a, dans une correspondance, informé le ministère de l'Economie et des Finances de l'impossibilité temporaire de recourir au marché financier communautaire de titres publics à cause d'un défaut de paiement. Le ministre de la Communication et des Médias, Thierry Lézin Mougalla, a expliqué hier à Brazzaville qu'à travers cette lettre, la tutelle est invitée à utiliser d'autres moyens de financement, notamment le recours au marché monétaire ou au réseau interbancaire.

Page 2



Thierry Lézin Mougalla

FORÊT

Le parc Nouabalé Ndoki à l'ère des financements innovants



Lancée le 30 août, l'Initiative d'investissement pour les forêts à haute intégrité dans le parc national Nouabalé Ndoki prévoit de générer des financements à travers le crédit-carbone tiré de la valorisation de la biodiversité. Son business plan projette 6,5 millions de dollars de crédit-carbone par an, soit 15 dollars la tonne de CO2 pour une estimation de 3 tonnes de CO2/ha.

Page 8

HYDROCARBURES

TotalEnergies va accroître sa production pétrolière



Les dirigeants de TotalEnergies expliquant leur projet Adiac

Le groupe pétrolier français TotalEnergies entend augmenter sa production en République du Congo avec le démarrage des forages sur le champ pétrolier Marine XX situé en offshore très profond. « Nous avons parlé du puits Marine XX, des explorations que nous sommes en train de faire en ce moment, et pour lesquelles nous espérons avoir une bonne surprise à annoncer dans quelques jours », a expliqué le directeur sortant de TotalEnergies au Congo, Nicolas Wawresky, à l'issue d'un échange avec le ministre congolais des Hydrocarbures, Bruno Jean-Richard Itoua.

Page 16

ELECTION À LA FÉCOHAND

Ayessa Ndinga face à Nzikou



Ayessa Ndinga



Avicenne Nzikou/Adiac

La liste des candidats à la présidence de la Fédération congolaise de handball (Fécohand) a été dévoilée par la commission électorale indépendante. Le président sortant de la Fécohand, Ayessa Ndinga Yengué, affrontera le 14 septembre le président sortant de la ligue départementale de handball de Brazzaville, Avicenne Nzikou.

Page 13

Éditorial

Mission

Page 2

ÉDITORIAL

Mission

À la faveur de la 74e session du comité régional tenue à Brazzaville la semaine dernière, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique s'est dotée d'un nouveau directeur, Faustine Anglebert Ndugulile. L'homme, de nationalité tanzanienne qui prendra ses fonctions officiellement en février 2025, après la traditionnelle session de nomination programmée en janvier à Genève, est appelé à relever les défis auxquels le continent est confronté en matière de santé.

Parmi ceux-ci figurent en bonne place la couverture sanitaire universelle, la suppression des obstacles et l'amélioration de l'accès aux soins de santé de qualité, la réduction de la mortalité infantile et l'amélioration de la santé de la mère, la sécurité sanitaire, l'accélération de la recherche et l'innovation.

La tâche combien exaltante s'annonce ardue au regard de la situation en Afrique exacerbée dans certaines régions par les conflits armés, les inondations, l'épidémie de la variole du singe encore appelée Monkeypox. Autant de menaces qui nécessitent une riposte adaptée.

Il ne s'agit pas d'une mission impossible. Le nouveau directeur régional de l'OMS pour l'Afrique peut compter sur la coopération avec les dirigeants des Etats membres, les responsables des institutions régionales et les partenaires internationaux en matière de mobilisation des ressources dédiées au financement des programmes.

Mais les politiques à mener et les actions à entreprendre doivent tenir compte des priorités sanitaires de la région afin d'éviter de disperser les énergies. Le principal objectif poursuivi étant la réalisation des objectifs de développement durable en matière de santé. Il y a encore tant à faire...

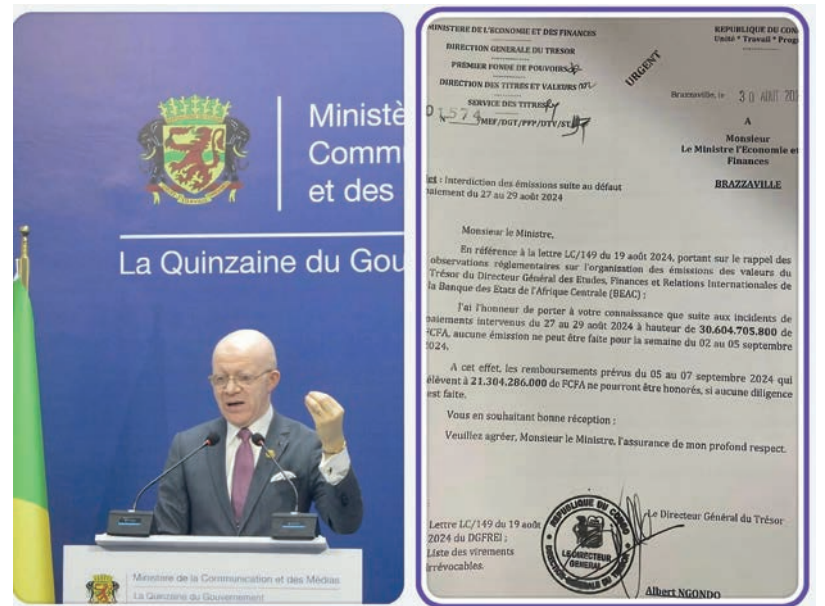
Les Dépêches de Brazzaville

DÉFAUT DE PAIEMENT

Thierry Lézin Mougalla rassure l'opinion

Le courrier du directeur général du Trésor public au ministre des Finances sur l'interdiction des émissions suite au défaut de paiement du 27 au 29 août dernier, fait partie des sujets ayant alimenté les échanges entre les journalistes et le ministre de la Communication et des Médias, Thierry Lézin Mougalla, lors de la deuxième édition de la « Quinzaine du gouvernement », le 2 septembre à Brazzaville.

« Ce n'est pas la catastrophe », a indiqué le ministre de la Communication et des Médias, Thierry Lézin Mougalla, répondant aux questions des journalistes sur le défaut de paiement. Le courrier y relatif, publié sur les réseaux sociaux la semaine dernière, a mis en effet une grande partie de l'opinion en émoi avec des interprétations allant dans tous les sens. « Dans ce courrier, le directeur général du Trésor public informe le ministre des Finances de l'impossibilité de recourir au marché de titre public de la Cémac pendant une semaine et l'invite à utiliser des moyens de financement alternatifs, notamment le recours au marché interbancaire. Ce n'est, certes, pas un signe de



bonne santé financière, mais ce n'est pas la catastrophe », a fait savoir le porte-parole du gouvernement en soulignant que ce document technique est mal interprété. Bien avant de répondre à la question relative à ce courrier, le ministre Thierry Lézin Mougalla a pointé du doigt l'attitude de certains citoyens à tout publier sur les réseaux sociaux,

parfois sans comprendre le sujet de leurs publications. Certains commis de l'Etat ne sont pas épargnés car, bon nombre de documents confidentiels sur la gestion de l'Etat qui se retrouvent sur les réseaux ne viennent pas de la rue. « Cette attitude n'est pas patriotique », a souligné le porte-parole du gouvernement.

Rominique Makaya

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé / Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira
Assistent à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,
Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal
Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayoulo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbenguet Okandze (chef de service),
Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara,
Myck Mienet Mehdi,

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR

L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,
eMail : contact@inc-sa.com,
site Internet www.inc-sa.com

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Les objectifs seront atteints

En mission de supervision au Congo dans le cadre de l'exécution du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN), la Banque mondiale (BM) a clôturé le week-end dernier son séjour de travail. Djibrilla Karamoko, chef de délégation, se dit satisfait de l'évolution du projet et rassuré dans l'atteinte de ses objectifs.

Djibrilla Karamoko l'a fait savoir au sortir de la rencontre avec le ministre chargé du Numérique, Léon Juste Ibombo. « Nous sommes très satisfaits de notre visite. On a eu des séances de travail pendant ces quatre jours, qui se sont très bien déroulées. Nous avons essayé de faire en sorte que tout ce qu'on a prévu dans le cadre du projet soit vu et fait sous la bonne lancée afin d'atteindre les résultats escomptés. En travaillant en synergie avec le gouvernement congolais, nous réussirons à atteindre les objectifs fixés dans le cadre dudit projet », a-t-il indiqué. En effet, pendant les quatre jours, l'équipe de la BM a pu faire le point sur l'état d'avancement du PATN, la formation en compétences numériques ainsi que la construction d'un incubateur utile dans l'accompagnement et la formation en compétences des jeunes. « ... Nous pensons que nous avons très bien travaillé et nous sommes heureux d'autant plus que

cette délégation a pu visiter d'autres structures qui ne sont pas celles de mon département », a déclaré le ministre Ibombo.

Il a, par ailleurs, souligné que la formation des jeunes en compétences numériques reste parmi les points prioritaires ainsi que celui sur la connectivité. Le ministre Léon Juste Ibombo a relevé que l'ambition affichée est de parvenir à désenclaver le territoire, faire en sorte que les localités les plus reculées du Congo soient connectées. « La connectivité est un volet important de notre pays parce qu'on ne peut pas parler de gouvernance électronique si on n'a pas les infrastructures et la connectivité. Et grâce à la banque, on va avoir cette connectivité dans toutes



Le ministre Ibombo échangeant avec l'équipe de la Banque mondiale/DR

nos localités, y compris dans les localités les plus reculées. Ce qui va apporter un meilleur service numérique aux citoyens », a-t-il dit. Abordant le point sur le pro-

jet Caria Tech Village, le ministre chargé du Numérique a affirmé qu'il est nécessaire de mettre en oeuvre un incubateur avec l'accompagnement du partenaire stratégique

pour un bon suivi des jeunes formés en compétences numériques. « Nous voulons qu'il y ait un incubateur qui puisse accompagner cette grande ambition, celle de mettre en place un incubateur où les jeunes pourront venir et proposer leur service et pourront également se former en compétences et créer de la valeur ajoutée dans notre pays », a-t-il précisé.

Gloria Imelda Lossele

« La connectivité est un volet important de notre pays parce qu'on ne peut pas parler de gouvernance électronique si on n'a pas les infrastructures et la connectivité. Et grâce à la banque, on va avoir cette connectivité dans toutes nos localités, y compris dans les localités les plus reculées. Ce qui va apporter un meilleur service numérique aux citoyens »

La Banque mondiale appuie le projet

Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebomé, a reçu en audience le 29 août, à Brazzaville, une délégation de la Banque mondiale au Congo, conduite par Djibrilla Karamoko. L'entretien s'inscrivait dans le cadre du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN), financé par cette institution financière internationale.

L'échange entre les deux parties a porté sur le renforcement des capacités de la série H, enseignée dans les établissements d'enseignement technique et professionnel. Les élèves de la filière H sont formés aux techniques de l'information et de la communication pour obtenir un baccalauréat en informatique. Le PATN consiste à augmenter l'accès de la population mal desservie à l'internet haut débit et améliorer la capacité du gouvernement à fournir des services publics.



La délégation de la Banque mondiale et le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebomé/DR

Le coordonnateur du projet numérisation du ministère, Wilfrid Ngoyi Nzamba, a expliqué à cette occasion que le ministre a émis le vœu de

voir la filière H être enseignée dans tous les établissements des départements du pays.

A cet effet, a-t-il poursuivi, le ministre a fait comprendre à la Banque mondiale les attentes du gouvernement en précisant que l'objectif à atteindre est de former les formateurs.

Selon Wilfrid Ngoyi Nzamba, les collaborateurs du ministre avaient déjà commencé à travailler en amont avec la gestion du PATN afin d'atteindre les objectifs définis.

Lydie Gisèle Oka

MODIFICATION DE L'AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°03

Référence : Avis à manifestation d'intérêt publié le 29 août 2024 pour la mission de Coordonnateur dans le cadre du Projet d'amélioration du service d'électricité (PASEL).

Objet de la modification : Mise à jour des critères de qualification et des exigences pour le poste de Coordonnateur.

Texte de modification :

Suite à une révision des exigences pour le poste de Coordonnateur dans le cadre du PASEL, les modifications suivantes ont été apportées au profil du poste mentionné dans l'avis à manifestation d'intérêt :

1. Diplôme requis :

-Avant : Avoir un diplôme universitaire d'un niveau minimum de Master 2 (Bac+ 5) en Énergie, ingénierie, gestion de projet ou sciences économiques. Gestion de projets, sciences humaines, sciences économiques, administration publique, administration des affaires, travail social ou disciplines apparentées.

-Après : Avoir un diplôme universitaire d'un niveau minimum de Master 2 (Bac+ 5) en Énergie, ingénierie, gestion de projets ou sciences économiques.

2. Expérience professionnelle :

-Avant : Avoir une expérience professionnelle pertinente d'au moins 7 ans dans la conduite de projets industriels d'envergure nationale ou internationale en lien avec les infrastructures, l'électricité, les énergies ou tout autre domaine connexe.

-Après : Avoir une expérience professionnelle pertinente d'au moins 7 ans dans la conduite de projets dans les domaines de l'électricité, de l'énergie ou dans un autre domaine connexe.

Autres qualifications :

-Avant : Le profil initial mentionnait la nécessité d'avoir une expérience professionnelle dans au moins 2 projets de développement.

-Avant : sauf dans le cadre des exceptions prévues par la loi, les candidats ayant déjà été admis à faire valoir leurs droits à la retraite au moment de postuler ne seront pas retenus. Ceci vaudra aussi pour les candidats atteignant l'âge de la retraite, soit au moment du recrutement, soit avant la fin de la première année du contrat ;

-Après : Ces exigences ont été supprimées dans le profil modifié.

Maintien des autres critères : Les autres critères de sélection mentionnés dans l'avis original demeurent inchangés. Les candidats doivent soumettre leurs dossiers en tenant compte de ces nouvelles exigences.

Date limite de soumission : Les dossiers de candidature doivent être envoyés à l'adresse indiquée au plus tard le 16 septembre 2024 à 15h00.

Pour toute information complémentaire, les candidats intéressés peuvent consulter les Termes de Référence (TdRs) du poste ou contacter l'Unité de Gestion du Projet Agroforesterie (PANC) aux coordonnées suivantes :

• Adresse postale : Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC) à Brazzaville, Camp Clairon Case A2 Avenue Maréchal LYAUT Centre-Ville, République du Congo.

• Téléphone : 06 817 06 33 / 05 616 95 74

• Email : panccongo2022@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 02/09/2024

La Coordinatrice du PANC

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Ndinga Nyct Glaudy. Je souhaiterai être désormais appelé Kamango Ndinga Nyct Glaudy.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (03) mois.

CARNET ROSE



La Bible déclare que celui qui trouve une femme trouve le bonheur.

C'est dans ce contexte que le couple Brice Aristide Benza et Frida Ayélé a scellé leur union (mariage coutumier) le 31 août 2024, à Brazzaville. Une cérémonie couronnée par la présence des parents, amis et connaissances.

Bon vent et heureux mariage au couple Benza.

ANNONCE LEGALE

SOCIETE ANONYME DENOMMEE : OBA MINING S.A

Suivant acte en date du deux août deux mil vingt-quatre, reçu par Maître Adice Carmela KOUD HOPEYR, Notaire soussigné, titulaire d'un Office Notarial à la Résidence de Brazzaville, 10-12, Avenue des trois (03) Martyrs 1^{er} Etage immeuble 2MP - Ouenzé ☎ : 06 407 0854 / 05 745 1212 ; E-mail : Etudehopeyrkoud@gmail.com, il a été procédé à l'authentification des statuts d'une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

| | |
|--------------------------|--|
| DENOMINATION : | OBA MINING |
| FORME JURIDIQUE : | S.A |
| DUREE : | 99 ans |
| SIEGE SOCIAL : | Brazzaville, au numéro 10 de la rue des Fermiers quartier Nkombo Matari. |
| CAPITAL SOCIAL : | Cent millions (100 000 000) Francs CFA |
| OBJET : | <ul style="list-style-type: none"> - Activités de comptoir d'achat, vente, importation et exportation de matières minérales précieuses ; - Exploitation minière ; - Exploitation, transport, vente, importation et exportation d'hydrocarbures ; Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus. |

Directeur Général : Monsieur OBA'ABOM AMVELA Germain

REGISTRE DE COMMERCE : CG-BZV-01-2024-B14-00045.

POUR INSERTION.

Maître Adice Carmela KOUD HOPEYR

MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

Une soixantaine de jeunes acquièrent de nouvelles connaissances

67 jeunes viennent de suivre du 17 au 31 août, au Centre national de radio et télévision à Brazzaville, une formation sur les métiers de l'audiovisuel. L'initiative est de l'Association des techniciens professionnels de l'audiovisuel que préside Sax Gampio.

Les apprenants de la 4e édition de la session de formation sur les métiers de l'audiovisuel ont, pendant deux semaines, suivi des cours sur des thèmes variés. Il s'agit, entre autres, du système d'architecture d'un studio de télévision ; des bases du cadrage ; des mouvements de la camera, notamment le traveling optique, latéral, circulaire et compensé ; les raccords ; la suppression et la dépression. La cérémonie de clôture qui s'est déroulée dans la salle de spectacle du CNRTV a été marquée par une démonstration d'un échantillon d'apprenants ainsi que la remise des attestations de fin de formation.

S'exprimant au nom des participants, le jeune Christ Derly Okieli a rappelé que cette formation est en droite ligne avec la vision du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui a dédié 2024 à la jeunesse. Il s'est également félicité de l'initiative de Sax Gampio et ses partenaires consistant à former depuis quelques années les jeunes aux métiers de l'audiovisuel. Ceci au moment où l'impact des technologies de l'information et de la communication n'est plus à démontrer. Le but étant de permettre aux jeunes de mieux s'intégrer dans le milieu professionnel au sein de la société. « Plus d'une soixantaine de jeunes sortent de cette formation aguerrie de connaissances



sur les métiers de l'audiovisuel afin de leur permettre de mettre en valeur et d'exprimer face au grand public ce qu'ils auraient appris », a souligné Christ Derly Okieli, sollicitant les organisateurs à renouveler cette initiative. Ayant déjà fait ses preuves dans l'entrepreneuriat, le député de la troisième circonscription électorale de Makélékélé, Alban Kaky, a rappelé que les métiers de l'audiovisuel font partie des métiers de l'avenir. C'est ainsi qu'il a demandé aux participants de ne pas dormir sur les lauriers. « Vous avez entre vos mains une

autre opportunité pour changer votre destin. En toute humilité, j'ai osé et j'ai réalisé mes rêves. Avec ce que vous avez appris aujourd'hui, vous pouvez demain, quelle que soit votre formation de base, être un acteur ou un créateur de contenus, dans le montage, l'éclairage, la prise de vue, dans la caméra... A vous de puiser au fond de vous toute l'énergie et toute la force pour aller chercher vos rêves », a-t-il conseillé.

La directrice de production de Télé-Congo, Névy Chrisnelle Moundelé-Ngollo, a, dans son

discours de clôture, rappelé que l'encadrement des jeunes est la 6e des douze batailles du gouvernement Makosso. Selon elle, sur les 74 apprenants qui étaient sur la ligne de départ, sept ont jeté l'éponge. Les 67 autres sont restés pour suivre avec assiduité les cours. « Au regard des démonstrations faites, je déduis que les cours ont été bien assimilés. Je vous invite à ne pas vous arrêter en si bon chemin. Osez-vous aventurer dans ce fabuleux monde de l'audiovisuel où s'offrent à vous plusieurs opportunités dont la réalisation,

l'infographie, la prise de vue, la prise de son, le montage », a-t-elle exhorté, encourageant des apprenants qui veulent se lancer directement dans l'entrepreneuriat. Névy Chrisnelle Moundelé-Ngollo a, par ailleurs, rappelé que les premières éditions de cette série de formations ont déjà engendré des entrepreneurs qui ont, à leur actif, des très petites et moyennes entreprises. Elle a, enfin, invité les participants à transmettre les connaissances reçues aux autres jeunes.

Parfait Wilfried Douniama

INONDATIONS

La population de l'Ile Mbamou plaide pour les solutions durables

A l'occasion de la cérémonie de remise des dons de la Fondation Congo Assistance, le 1er septembre, au village Loubassa aux sinistrés de l'Ile Mbamou par la députée de cette circonscription électorale, Esther Ahissou Gayama, la population de cette partie de Brazzaville a sollicité des pouvoirs publics des solutions durables et efficaces contre les inondations.

Selon la population, l'élévation des digues par une société spécialisée pourrait constituer l'un des moyens pour épargner les habitations de la furie des eaux pendant la saison des pluies. De plus, a-t-elle ajouté, des études approfondies devraient être menées avant d'amorcer lesdits travaux.

Répondant à ses mandants, la députée de ladite circonscription électorale leur a assuré qu'à l'Assemblée nationale, les députés des localités qui connaissent les inondations sont en train d'orienter leurs réflexions dans ce sens.

Parlant des dons de la Fondation Congo Assistance, Esther Ahissou Gayama a remercié, au nom de ses



La députée Esther Ahissou Gayama remettant un échantillon de don à Jean Amboua/Adiac

mandants, l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de ladite fondation, créée il y a quarante ans. Par ailleurs, a-t-elle déclaré, ce qui compte ce n'est pas la quantité mais le geste qui est une expression du coeur.

Prenant la parole à son tour, le sous-préfet de l'Ile Mbamou, Jean Amboua, a demandé à la députée de transmettre les remerciements de cette population à l'épouse du chef de l'Etat, avant de lui rassurer la bonne distribution des dons. La députée Esther Ahissou Gayama était accompagnée du député de la troisième circonscription électorale de Poto-Poto, Féreol Constant Gassackys.

Roger Ngombé

EGLISE ÉVANGÉLIQUE DU CONGO

Les grands défis du nouveau président

Combattre tous les facteurs empêchant l'émergence de la vie spirituelle et économique dans l'Eglise évangélique du Congo (EEC) et booster la foi économique, tels sont, entre autres, les défis qui attendent le nouveau président élu, le révérend Guy Locko Elenga.

Vice-président de la communauté depuis huit ans, le révérend Guy Locko Elenga a succédé au révérend Juste Alain Gonard Bakoua à la tête de l'EEC à l'issue du 26^e synode, tenu du 29 août au 1^{er} septembre à Mansimou, dans le 8^e arrondissement de Brazzaville, Madibou. Il a été installé dans ses nouvelles fonctions au cours d'un culte organisé en présence du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso. Le 8^e président a placé son mandat sur le thème « *Tous pour une vraie identité évangélique et protestante* », se basant sur le texte de Galate 6: 17. Selon lui, l'atteinte des objectifs que l'EEC s'est assignés par son synode exige au ministre du culte et à tous les membres plus de dévouement dans l'œuvre du seigneur. « *En effet, le contexte actuel de la vie de l'EEC se caractérise par l'existence d'une situation économique et financière toujours pré-occupante. Il existe effectivement un fossé entre le type ou le profil de pasteurs que nous avons et les réalités du*



Le révérend Guy Locko Elenga/Adiac

terrain, le phénomène de désintéressement observé au niveau des membres aux activités des paroisses », a martelé le nouveau promu, dénonçant les différents maux qui gangrènent la communauté.

D'où la nécessité de réaliser une réelle évaluation ainsi qu'un audit de la gestion des paroisses, des annexes, des consistoires. Ceci en se basant, a-t-il annoncé, sur les termes de référence tels que l'animation des structures ; l'élaboration des programmes et la gestion des finances. Guy

Locko Elenga pense que la cure passe par l'organisation et la tenue des conférences, séminaires de formation et d'information de tous les frères et sœurs élus aux postes de gestionnaire des biens et finances de l'église. C'est ainsi qu'il en appelle à l'unité de l'église et au sens élevé de responsabilité de tout un chacun. « *L'EEC est un malade convalescent. Le mal de l'EEC n'est pas le manque d'économie plutôt la mauvaise gestion de l'homme. La maladie économique et finan-*

cière de l'EEC c'est l'homme gestionnaire alors que l'église a plusieurs défis à relever, entre autres l'épurement de la dette de la CNSS et le paiement régulier des salaires. Cependant, ces deux défis majeurs ne sauraient être relevés tant que le gestionnaire des biens et des finances de l'EEC n'est pas correctement éduqué, orienté et repent. Nous devons passer du fratricide à la fraternité », a-t-il exhorté.

Guy Locko Elenga est suppléé par le révérend Francis Lebel Bayendat en qualité de vice-président, alors que les diacres Camille Bvouka et Florent Ngoko assurent respectivement les fonctions de secrétaire général et secrétaire général adjoint. La pasteur Pélagie Makola et le diacre Norlland Nkoli en sont les membres. Outre le bureau, les délégués ont également mis en place un conseil synodal ainsi que des commissions.

Ils ont, par ailleurs, pris quelques délibérations dont l'élaboration des documents retraçant notamment les créances dues au

personnel de l'église ; l'accord de principe sur la cession de deux parcelles à Brazzaville et Nkayi à la CNSS pour l'amortissement de la dette de l'église ; le versement systématique par l'église des charges sociales du personnel sans le conditionner par le paiement préalable des salaires. Il y a aussi la validation par le synode de la décision du conseil synodal accordant un statut particulier aux anciens présidents et vice-présidents ; la levée de la décision suspendant les recrutements du personnel. Le conseil synodal a aussi procédé à des nominations et mutations.

Remettant à son successeur la bible, le règlement intérieur de l'église et le maillet en attendant la passation de services, le président sortant de l'EEC, le révérend Juste Alain Gonard Bakoua, a rappelé qu'il laisse une église unie et en paix. Une unité qu'il faut consolider. Notons qu'après près de 40 ans de ministère, le désormais ancien président de l'EEC a fait valoir ses droits à la retraite.

Parfait Wilfried Douniama

ACADÉMIE MILITAIRE MARIEN-NGOUABI

Clôture de l'année 2023-2024

La cérémonie de baptême et de triomphe marquant à la fois la sortie de la vingt-neuvième promotion et le passage en deuxième année pour la vingt-huitième a été présidée par le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, le 31 août.

Au total, 87 élèves officiers d'active de la vingt-neuvième promotion ont suivi une formation de deux ans à l'Académie militaire Marien- Ngouabi. Les enseignements de ce stage ont porté, entre autres, sur l'aguerrissement paracommando, l'expérimentation, la manœuvre, l'instruction, la recherche dans le domaine de la défense nationale et autres disciplines militaires. Cette promotion cède la place à la 28^e qui comprend 95 élèves officiers.

Dans le cadre de l'observation des rites et traditions militaires, cette cérémonie a été marquée par le port des alphas dorés des élèves officiers d'active de la vingt-huitième promotion par les élèves de la vingt-neuvième promotion, la remise du sabre et de l'étendard de l'Académie militaire Marien-Ngouabi au président de la vingt-neuvième promotion, respectivement par le président de la promotion sortante et le commandant de l'école.

Enfin, pour le commandant de l'Académie militaire Marien-Ngouabi, le colonel Lié Cyr Guy Logangué, la clôture de l'année académique 2023-2024,



Séance de port de grades/Adiac

autour de laquelle se greffent le triomphe des élèves officiers d'active de la 28^e promotion et la fin des stages des officiers, en vue de l'obtention du diplôme d'état-major interarmées et celui du cours des futurs commandants d'unité est une prémiss

du progrès. « *C'est dans ce sillage que les stagiaires au titre de l'année académique 2023-2024, dans l'optique du maintien de l'excellence à l'Académie militaire Marien-Ngouabi, ont subi de lourdes mutations cognitives. Ils ont été soumis régulièrement*

à d'intenses activités, durant lesquelles ils ont pu affronter les intempéries, à travers plusieurs exercices synthèses, le tout sanctionné par la manœuvre école dite Maneco en sa 5^e édition, dont les enjeux ont permis au commandement d'apprécier

le niveau obtenu par nos stagiaires durant cette année... Les stagiaires ont pu, à cet effet, acquérir des connaissances opérationnelles, administratives et techniques, indispensables à l'exercice de leurs futures fonctions au sein de leurs unités respectives. C'est ainsi qu'au vu des résultats obtenus par les apprenants au cours des différentes phases, l'on peut s'estimer satisfait », a-t-il souligné.

Interrogé par la presse nationale, l'un des promus, le sous-lieutenant Aven Marcel Ledira Kimangu Matete, a déclaré : « *Mon secret n'est autre que le travail, rien que le travail. Ce que je garde de cette formation, c'est avant tout l'instruction dont j'ai bénéficié car elle me servira tout au long de ma carrière qui débute en ce jour* ». Notons que cette cérémonie a été clôturée par un défilé militaire. Beaucoup de participants ont donné un cachet particulier à l'événement. Le haut commandement militaire, les attachés de défense accrédités en République du Congo ont pris part à cette cérémonie.

Guillaume Ondze

MONTÉE DU NIVEAU DE LA MER

Le patron de l'ONU appelle à augmenter les financements

Le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU), António Guterres, a lancé mardi dernier un « SOS mondial » depuis Tonga, dans le Pacifique, exhortant les gouvernements à intensifier l'action climatique pour « sauver nos mers », alors que deux nouveaux rapports révèlent comment l'élévation du niveau de la mer menace cette région vulnérable.

S'exprimant lors d'une conférence de presse dans la capitale Nuku'alofa, Antonio Guterres a appelé les dirigeants mondiaux à réduire drastiquement les émissions mondiales de gaz à effet de serre, à éliminer rapidement les combustibles fossiles et à augmenter massivement les investissements dans l'adaptation au changement climatique pour protéger la population des risques actuels et futurs. « C'est une situation insensée : la montée des eaux est une crise entièrement imputable à l'humanité. Une crise qui va bientôt prendre des proportions presque inimaginables, sans canot de sauvetage pour nous ramener en sécurité », a-t-il averti. « Mais si nous sauvons le Pacifique, nous nous sauvons aussi nous-mêmes. Le monde doit agir et répondre au SOS avant qu'il ne soit trop tard », a-t-il ajouté.

Une montée sans précédent du niveau de la mer et accélération des changements océaniques

Le chef de l'ONU a déclaré que le niveau moyen mondial de la mer augmente à un rythme sans précédent depuis 3000 ans. « La raison est claire : les gaz à effet de serre, générés en grande partie par la combustion des combustibles fossiles,

cuisent notre planète. Et la mer absorbe littéralement la chaleur », a-t-il poursuivi. Les mers ont absorbé plus de 90 % du réchauffement climatique au cours des cinq dernières décennies. L'eau se dilate lorsqu'elle devient plus chaude, et la fonte des glaciers ainsi que des calottes glaciaires a augmenté le volume de la mer, provoquant ainsi le débordement de l'océan. Pendant ce temps, deux documents de l'ONU publiés ce jour-là « mettent en évidence cette situation », a-t-il déclaré. Ils soulignent combien les températures mensuelles de la mer continuent de battre des records. Dans le même temps, les vagues de chaleur marines sont devenues plus intenses et plus longues, doublant de fréquence depuis 1980, tandis que la montée des eaux amplifie la fréquence et la gravité des ondes de tempête et des inondations côtières.

Les îles du Pacifique « particulièrement exposées »

« Le niveau relatif de la mer dans le Pacifique Sud-Ouest a augmenté encore plus que la moyenne », a indiqué le secrétaire général. « Sans réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre, les îles du Pacifique peuvent s'attendre à une élévation supplémentaire du niveau de la mer d'au



António Guterres/Manauai Faulalo Agence France-Presse

moins 15 centimètres d'ici au milieu du siècle », a-t-il fait savoir. Alors que le niveau moyen de la mer à l'échelle mondiale a augmenté de plus de 10 centimètres depuis 1993, la situation est encore pire dans le Pacifique. Une augmentation de la température mondiale de 2 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels pourrait potentiellement conduire à l'effondrement des calottes glaciaires du Groenland et de l'Antarctique occidental, condamnant essentiellement « les générations futures à une élévation iné-

luctable du niveau de la mer pouvant atteindre 20 mètres - sur une période de millénaires ».

« Des mers déchaînées nous attendent tous »

Le monde est actuellement sur une trajectoire vers une augmentation de la température de 3 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels, ce qui signifie que l'élévation du niveau de la mer se produirait beaucoup plus rapidement. La montée des eaux augmentera la fréquence des inondations

côtières et d'autres événements extrêmes, a-t-il alerté. Sans nouvelles mesures d'adaptation et de protection, les dommages économiques pourraient s'élever à des milliers de milliards de dollars, a-t-il dit, exhortant les dirigeants mondiaux à agir dès maintenant. Antonio Guterres a souligné la nécessité de limiter la hausse de la température mondiale à 1,5°C, ce qui signifie « réduire les émissions mondiales de 43 % par rapport aux niveaux de 2019 d'ici à 2030, et de 60 % d'ici à 2035 ».

Noël Ndong

L'Afrique subit le changement climatique de manière disproportionnée

Selon un rapport publié lundi par l'Organisation météorologique mondiale (OMM), un organe des Nations unies, l'Afrique pâtit de manière disproportionnée du changement climatique et des coûts de son adaptation.

Le continent africain s'est réchauffé à un rythme légèrement plus rapide que la moyenne mondiale, soit environ +0,3°C par décennie entre 1991 et 2023, affirme l'OMM dans son rapport sur l'état du climat en Afrique en 2023 tout en précisant que l'Afrique du Nord a connu le réchauffement le plus rapide.

En septembre et octobre 2023, 300.000 personnes ont été victimes d'inondations dans 10 pays, les plus touchés étant le Niger, le Bénin, le Ghana et le Nigéria, note le rapport quelques mois après la Libye et l'Afrique de l'Est.

L'année dernière, la Zambie a souffert de la pire sécheresse de ces 40 dernières années, faisant 6 millions de personnes sinistrées, un phénomène qui a également frappé d'autres pays du continent. Les extrêmes climatiques, notamment les inondations et les séche-



Une femme arrose un jardin communautaire sous un soleil de plomb à Satar, au Niger/PAM/Souleymane Ag Anara

resses, ont eu un retentissement majeur sur la sécurité alimentaire. La conséquence de ces dérèglements fait que les pays africains perdent en moyenne de 2 à 5% de

leur produit intérieur brut (PIB) à gérer les extrêmes climatiques, et nombre d'entre eux réaffectent jusqu'à 9% de leur budget à cet effet, déplore l'organisation.

Elle prévoit qu'en l'absence de mesures adéquates, jusqu'à 118 millions de personnes extrêmement pauvres (vivant avec moins de 1,90 dollar par jour) pourraient

être exposées à la sécheresse, aux inondations et aux chaleurs extrêmes en Afrique d'ici à 2030.

Cette situation fera peser une charge supplémentaire sur les efforts de lutte contre la pauvreté et freinera sensiblement la croissance.

L'OMM souligne dès lors l'urgence d'investir dans les services météorologiques, notamment pour améliorer la collecte de données et les moyens de prévision, ainsi que dans des systèmes d'alerte précoce, qui informent les populations sur les risques naturels imminents.

Entre 1970 et 2021, 35% des décès liés au temps, au climat et à l'eau ont eu lieu en Afrique. Pourtant, seulement 40% de la population africaine a accès à des systèmes d'alerte précoce. Il s'agit de la proportion la plus faible, toutes régions du monde confondues.

La rédaction

CRÉDIT-CARBONE

Un financement innovant pour le parc national de Nouabalé-Ndoki

L'Initiative d'investissement pour les forêts à haute intégrité dans le Parc national de Nouabalé-Ndoki (Hifor) a été lancée officiellement, le 30 août, à Brazzaville pour sa phase pilote. Mis en place par l'ONG américaine WCS, le projet entend créer des financements via le crédit-carbone tiré de la valorisation de la biodiversité du parc.

La phase pilote du projet Hifor dans le Parc national Nouabalé-Ndoki est prévue pour une période de dix ans sur une superficie de 423870 ha. Cette phase sera entièrement financée par WCS à hauteur de 435653 dollars, environ 250 millions de FCFA. Le business plan de Hifor projette 6,5 millions dollars de crédit-carbone par an, soit 15 dollars la tonne de CO2 pour une estimation de 3 tonnes de CO2/ha.

Les bénéfices de cet investissement devraient être répartis entre l'État propriétaire des forêts, les communautés locales qui vivent autour et dans les aires protégées, l'unité de gestion du parc national pour continuer à préserver le site. D'après le directeur régional pour l'Afrique centrale et Golfe de Guinée de WCS, Christopher Holmes, ce projet Hifor est un outil conçu pour inciter la protection des forêts à haute intégrité face à la rareté des financements. « Hifor représente une opportunité unique pour la République du Congo. Il s'agit d'un mécanisme de financement innovant qui valorise les forêts à haute intégrité et fournit des ressources



financières pour garantir que les forêts restent protégées et que la communauté locale bénéficie de leur gestion durable. Ceci permettra de valoriser ces forêts, as-

surer leur protection et apporter des bénéfices sur le long terme pour les communautés locales », a estimé Christopher Holmes.

Le Congo tente de développer

son marché carbone nécessaire à la valorisation des immenses ressources forestières qu'il dispose. Hifor traduit la volonté de l'État et son partenaire WCS, selon la

ministre Rosalie Matondo, à promouvoir un nouveau mécanisme de financement pour les forêts et à rehausser le niveau d'ambition sur les questions liées à la conservation de la biodiversité, à la lutte contre le changement climatique. « Il s'agit d'un programme de paiement pour un service écosystémique visant à encourager le maintien de la régulation du climat et la conservation de la biodiversité dans les forêts tropicales à haute intégrité, en fournissant un financement à long terme aux gestionnaires des forêts pour maintenir leur rôle dans la régulation du climat en gardant la terre plus fraîche qu'elle ne resterait sans elle », a assuré Rosalie Matondo.

À l'instar du conservateur de la nature Christopher Holmes, la ministre de l'Économie forestière considère Hifor comme un outil qui va aider à combler le déficit de financement pour les forêts primaires. L'ambition du gouvernement est d'étendre cette expérience à d'autres zones de conservation si les résultats de cette phase pilote s'avéraient concluants.

Fiacre Kombo

Un crédit-carbone est un certificat relatif à l'évitement, la réduction ou à l'élimination d'une tonne de dioxyde de carbone (CO2), ou son équivalent d'autres gaz à effet de serre. Il est calculé en soustrayant les émissions du scénario de projet de la valeur d'émission de référence. Dans le cadre du nouveau projet Hifor, un auditeur se chargera de l'évaluation des émissions et des prix.



PUMA INTERNATIONAL CONGO S.A

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS / REQUEST FOR INFORMATION

Depuis Septembre 2021, Puma s'est engagé d'une part dans une stratégie visant à se concentrer sur le marché aval notamment avec l'expansion et la modernisation de son réseau de stations-service et la consolidation de ses liens avec ses clients industriels. Le groupe puma s'est engagé d'autre part à jouer un rôle de premier choix dans la transition énergétique en augmentant de façon significative son offre de carburants bas carbone et en investissant dans les énergies renouvelables principalement les systèmes solaires et le gaz. Nous sommes fiers d'annoncer que Puma à ce jour a solarisé plus de 300 sites à travers le monde avec plus de 118 MW de systèmes solaires avec des clients et partenaires industriels.

Dans le cadre de la même initiative, Puma International Congo SA souhaite inviter des fournisseurs potentiels expérimentés (EPC - Equipment Procurement and Commissioning) capables de concevoir, fournir, construire, mettre en service, exploiter et entretenir le programme de solarisation des stations-services de Puma au Congo. Le processus de demande d'informations vise à vérifier s'il existe des fournisseurs/entrepreneurs compétents sur le marché et à soumettre des informations pour la conception, la fourniture et l'installation d'un programme pouvant aller jusqu'à 150 KWp de panneaux solaires photovoltaïques sur ses sites à travers le pays.

DOCUMENTS OBLIGATOIRE A SOUMETTRE

- Lettre de Soumission
- Copie du registre de commerce et du Crédit Mobilier (RCCM)
- Liste des actionnaires et dirigeants de l'entreprise (joindre les copies des pièces d'identités)
- Copie de l'Attestation d'immatriculation au NIU

- Attestation de non redevance fiscales
- Lettre de recommandation ou référence/ témoignage d'un de vos clients
- Attestation bancaire signée et cachetée par votre banque
- Prestation Claire de votre entreprise avec le détail des marques que vous représentez.
- Expérience : Présenter une liste de projets solaires en cours et terminés avec la preuve de l'exécution de plusieurs projets simultanément. Les centrales doivent avoir une puissance maximale de 100 kWc et moins, en détaillant le client, la personne à contacter, les coordonnées, la durée du contrat et votre scope dans le projet.
- Autorisation/ agrément d'exercice dans ce domaine.

GENERAL

- Puma Energy se réserve le droit de déterminer quelles entreprises passeront à la phase suivante sans fournir les raisons de sa décision
- Cette DDR ne constitue pas un engagement, implicite ou autre, selon lequel Puma Energy prendra des mesures d'approvisionnement.
- Puma Energy ne sera pas responsable, ni ne paiera les dépenses ou pertes encourues par le fournisseur lors de la préparation de cette DDR/ RFI.

TRANSMISSION DES DOSSIERS

- Vos dossiers sont à transmettre au plus tard le Lundi 09 Septembre 2024 à 16h00 à l'adresse suivante Claudiel.Mombva@pumaenergy.com en mettant en copie Patricia.Bouckita@pumaenergy.com avec comme objet: RFI -SOLAIRE PROJECT/ le NOM DE VOTRE ENTREPRISE
- L'omission ou la remise tardive des documents obligatoires ci-dessous entraînera la disqualification de votre profil d'entreprise de la procédure.

SANTÉ

Arrivée imminente des vaccins contre le monkeypox

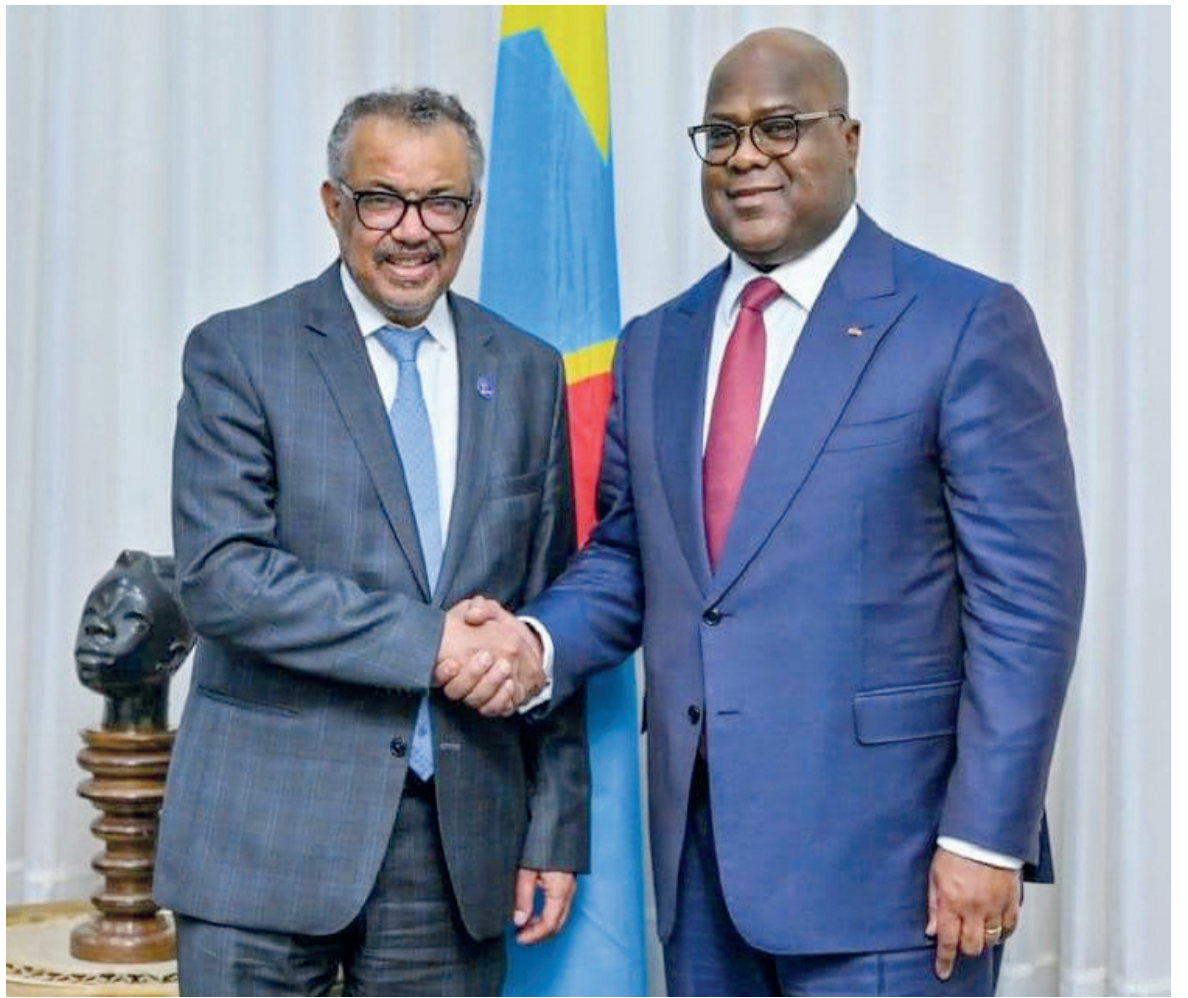
Le numéro un de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a confirmé l'arrivée imminente en République démocratique du Congo (RDC) des vaccins pour lutter contre la Mpox ou monkeypox. C'est ce qui ressort de sa rencontre, le 29 août, avec le président de la République, Félix Tshisekedi, à la cité de l'Union africaine.

Dr Tedros Adhanom qu'accompagnait le ministre congolais de la Santé publique, Hygiène et Prévoyance sociale, Roger Kamba, a exprimé sa détermination à voir les choses évoluer positivement en RDC pour l'éradication totale de l'épidémie. « J'ai rassuré le président de la République. Je vais faire en sorte que les choses soient beaucoup plus expéditives et que la livraison des vaccins se fasse le plus tôt possible », a-t-il déclaré.

L'hôte du chef de l'État a rassuré que son institution ainsi que d'autres partenaires tra-

vailent ensemble pour soutenir la RDC et aussi les pays qui sont frappés par cette épidémie. Il a salué l'engagement du président Félix Tshisekedi à éradiquer cette pandémie, avec la mobilisation de dix millions de dollars pour essayer d'avancer beaucoup plus rapidement. « Quelle que soit la covid ou Mpox, il faut qu'il y ait un traité sur les pandémies au plus tard d'ici la fin de l'année. Je suis très content que nous soyons en train de travailler sur le processus d'arrêt de cette pandémie », a conclu le patron de l'OMS.

Sylvain Andema



Le patron de l'OMS posant avec le président Félix Tshisekedi

INDUSTRIE

Inauguration de la première usine Pepsi

La première usine de production des produits de la marque Pepsi a été inaugurée, le samedi 31 août. Cette usine est située dans la zone économique spéciale de Maluku à la périphérie Est de Kinshasa.

Le président de la République, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, a procédé au lancement officiel des activités de cette nouvelle unité de production censée résorber tant soit peu le chômage à Kinshasa. D'une capacité de production journalière d'un million deux cent mille bouteilles de boissons sucrées, sous licence et contrôle de PepsiCo New York, propriétaire du label, cette usine est créatrice de plus de cinq mille emplois directs et indirects. Propriété du groupe Varum Beverage Limited, Pepsi RDC constitue une étape significative dans le développement industriel du pays. Dans son message laissé dans le livre d'or, le président de la République a fait part de sa satisfaction de voir enfin ce projet aboutir. « Cette usine illustre parfaitement bien la confiance que les investisseurs internationaux placent désormais en l'avenir de la République démocratique du Congo (...). En tant que président de la République, je suis fier de saluer l'arrivée de Pepsi comme un partenaire



Le président Félix Tshisekedi signant le livre d'or en présence des responsables de Pepsi/RDC

stratégique dans notre quête de prospérité partagée et de

renforcement de notre économie locale », a-t-il écrit. Il

a, par ailleurs, formulé le vœu de voir cette usine devenir un

« Cette usine illustre parfaitement bien la confiance que les investisseurs internationaux placent désormais en l'avenir de la République démocratique du Congo (...). En tant que président de la République, je suis fier de saluer l'arrivée de Pepsi comme un partenaire stratégique dans notre quête de prospérité partagée et de renforcement de notre économie locale »

véritable moteur de croissance à même d'offrir des opportunités d'emplois aux Congolais en contribuant à leur bien-être.

Venu spécialement pour cet événement, le CEO du RJ Corp dont Varum Beverage est une des filiales a précisé que tous les produits de Pepsi/RDC font l'objet de tests de qualité rigoureux et sont vendus à des prix compétitifs.

Ce qui, a-t-il dit, permet d'offrir aux consommateurs congolais des produits de meilleure qualité. Avec le lancement de cette usine, la RDC fait partie désormais des cinq pays africains qui disposent d'une chaîne industrielle d'embouteillage des produits mondialement connus de marque PepsiCo à l'instar du Maroc, du Nigeria, de la Zambie et du Zimbabwe. Pour rappel, c'est à l'occasion de l'inauguration de l'usine Pepsi du même groupe à Harare en 2021 que PepsiCo avait émis le souhait de s'implanter en RDC. Varum Beverage avait alors bénéficié de toutes les facilités fiscales et douanières qu'offre la ZES/Maluku.

S.A.



AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO

ADIACTV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ LE QR CODE

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

www.lesdepêches-congo.com/content/newsletter

BRUXELLES

La princesse Ytal Yambo bena Lumpungu réclame justice pour son aïeul

Arrière-arrière-petite-fille du roi Mfumu Yakambu Kamanda Lumpungu et fondatrice de l'association aFreeKam, la princesse Ytal Yambo bena Lumpungu a organisé, le 1^{er} septembre, à l'Africa Museum une cérémonie d'hommage à l'ancien roi Songye, 88 ans après son exécution tragique par l'administration coloniale belge.

Organisée dans le cadre de l'exposition temporaire « ReThinking Collections », dans lequel le collier du roi peut être vu, la cérémonie d'hommage a été notamment organisée, selon l'organisatrice, pour lever l'ordonnance coloniale qui a conduit à l'arrestation, à un procès inique et à la pendaison du roi Yakaumbu Kamanda Lumpungu. « Nous sommes ici pour rendre hommage à un homme dont la force spirituelle et le pouvoir ancestral ont longtemps résisté à l'oppression jusque dans la mort. Cette ordonnance, cette condamnation, cette exécution, toutes ces injustices perpétrées contre lui sont autant de cicatrices qui marquent notre histoire collective », a indiqué la princesse Ytal Yambo bena Lumpungu dans son discours de circonstance.



La princesse Ytal Yambo bena Lumpungu (Extrême gauche) pendant l'évènement DR

Dénoncer une injustice

Pour la descendante du roi Yakaumbu, la cérémonie organisée le 1er septembre avait également pour but de dénoncer une injustice. Pour ce faire, elle a solennellement demandé à l'Etat congolais de condamner la Belgique afin de pouvoir enfin exiger au royaume de Belgique la réhabilitation d'un homme dont le nom et la mémoire ont été bafoués. « Ayant été plus que patients, nos anciens ayant scrupuleusement respecté l'ordonnance du roi Albert II d'éviter de faire des vagues, il est temps que les

deux parties prennent leurs responsabilités dans l'intérêt de tous. En mon nom propre et celui de la descendance bena Lumpungu, du peuple songye en particulier et congolais en général, j'exige que la vérité soit rétablie, que les archives

soient ouvertes au lieu d'être éparpillées voire subtilisées, et que la lumière soit faite sur ce chapitre sombre de notre histoire commune, que la réhabilitation de mon aïeul, le roi Yakaumbu Kamanda Lumpungu soit rendue afin que,

dans ce monde et dans l'autre, justice soit rendue très prochainement », a fait savoir Ytal Yambo bena Lumpungu.

Une véritable réhabilitation

Pour cette dernière, l'objectif n'est pas de réclamer une recon-

naissance symbolique, mais plutôt une véritable réhabilitation qui inclut l'enseignement de la véritable histoire coloniale et de ses atrocités dans les écoles, menant à une réconciliation sincère, à des réparations effectives, et à un engagement authentique pour des relations bilatérales justes et équitables. « Le roi mérite que justice soit rendue afin de reposer en paix. Le roi mérite une sépulture de son rang afin de reposer en paix », a martelé la descendante du roi, précisant que le crime commis contre son aïeul ne restera pas impuni car son sang crie justice. Yakaumbu Kamanda Lumpungu », explique-t-on, a marqué son peuple par une gestion socio-économique éclairée, une stratégie politique avisée et un engagement sans faille pour la protection et les intérêts de ses communautés. « Sa relation complexe avec l'administration coloniale, marquée par son refus de soumission et sa revendication d'indépendance, lui valut la crainte et la haine des oppresseurs. Dès lors, la vendetta orchestrée par les colons culmina dans une pendaison publique, destinée à semer la terreur et effacer sa mémoire. Pourtant, loin de réussir, cet acte ignoble n'a fait que renforcer son statut de martyr et de symbole de résistance contre l'oppression coloniale ».

Patrick Ndungidi

« Le roi mérite que justice soit rendue afin de reposer en paix. Le roi mérite une sépulture de son rang afin de reposer en paix », a martelé la descendante du roi, précisant que le crime commis contre son aïeul ne restera pas impuni car son sang crie justice. Yakaumbu Kamanda Lumpungu »

REPRÉSENTATION DES PARTIES

Me Kalala Muena tance les avocats de cassation

C'est sous les traits d'un moralisateur que Me Kalala Muena Mpala exhorte, dans une récente tribune, ses pairs de la corporation à plus de conscience et d'abnégation professionnelle.

«Dépaganisons-nous ensemble et resacralisons-nous ensemble». Tel est le message qu'il lance aux magistrats et avocats de cassation, sidéré par le désordre qui mine leur mode de fonctionnement. Me Kalala Muena fait notamment allusion au désordre qui caractérise cette entité judiciaire dans la représentation des parties devant toutes les hautes juridictions spécialisées et leurs parquets généraux. Depuis 2000, les lignes n'ont pas bougé, a-t-il regretté, lui qui redoute des

retombées néfastes d'une telle situation devant la Cour commune de justice et d'Abitrage d'Abidjan, une juridiction africaine spécialisée en cassation. En effet, cette haute juridiction africaine n'admettra désormais que des avocats de cassation évoluant dans leurs pays respectifs au cours de ce mois de septembre et après les rentrées judiciaires, a-t-il noté. D'où l'impérieuse nécessité de régler la problématique de représentation des parties devant les hautes juridictions du pays confor-

mément au serment du haut magistrat et de l'avocat de cassation (voir statut des magistrats et article 106 de la loi du barreau).

Plus loin, Me Kalala admet le fait qu'il soit possible de dépaganiser et de réorganiser la corporation face à sa représentation devant les hautes juridictions du pays (cfr. Art. 223 de la Cour constitutionnelle). Il estime que le troisième serment devant la Cour suprême de justice est, pour tout avocat congolais, la seule condition ontologique ou spi-

rituelle d'exercer les fonctions devant les quatre hautes juridictions du pays. Et de conclure : «En nous fondant désormais uniquement sur la Constitution, la loi du barreau (art. 103 à 111) sur les dispositions transitoires et abrogatoires des lois organiques respectives de 2013 et 2016, nous réussissons, ensemble, la dépaganisation et la réorganisation de toutes nos hautes juridictions spécialisées à l'article 223 de la Constitution». C'est tout dire!

Sylvain Andema



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente**

Une sélection unique de la
LITTÉRATURE CLASSIQUE

(africaine, française et italienne)
Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** pour vos **Manifestations**

Présentation des ouvrages, Conférences-débats, Dédicaces
Emissions Télévisées, Ateliers de lecture et d'écriture.



Brazzaville : 84 bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi (9h-17h)
Samedi (9h-13h)



ELECTION À LA FÉCOHAND

Ayessa Ndinga Yengué face à Avicenne Nzikou

La commission électorale indépendante de la Fédération congolaise de handball (Fécohand) a publié, le 1er septembre, la liste définitive des candidats ainsi que le corps électoral pour le compte de l'assemblée générale électorale de cette fédération prévue pour le 14 du mois en cours. Il ne reste que deux semaines à Ayessa Ndinga Yengué et Avicenne Nzikou, les deux candidats retenus, à disputer la tête de l'instance faîtière du handball congolais.

A l'issue du travail de la commission électorale indépendante de la Fécohand, deux candidats ont été retenus. A quelques jours de la date de l'élection, les dernières stratégies se peaufinent sans nul doute.

Dans son mot introductif, le président de la commission électorale Brice Merlin Lepebé a souligné que ces deux listes ont été agréées par la Direction générale des sports et le Comité national olympique et sportif congolais avant publication. Ces deux candidats se connaissent trop bien puisqu'ils sont régulièrement ensemble lors des grandes activités qui regroupent les acteurs du handball à Brazzaville. Le suspense est vraiment présent car Ayessa Ndinga Yengué étant le président sortant de la Fédération et Avicenne Nzikou, le président sortant de la ligue départementale de Brazzaville. D'ailleurs, leurs bureaux respectifs étaient presque mitoyens et chacun mise sur son bi-



Ayessa Ndinga

lan pour convaincre les électeurs et chercher à diriger soit pour la deuxième fois ou la première fois la Fédération.

Chacun compte sur une équipe faite des technocrates pour bien réaliser leur projet de développement sportif durant l'olympiade 2025-2028. Le candidat Ayessa,

par exemple, s'est appuyé des fins connaisseurs de la discipline et acteurs majeurs de ce sport au niveau national et continental. On y retrouve dans son bureau les caciques Yoka Tanguy, Laurent Odjola, Oumar Diallo, Marthe Makosso, Edouard Sah ou Jean Mbama. Du côté d'Avicenne, on retrouve Ber-



Avicenne Nzikou

nard Mangota, Danircia Niama, Angélique Abemame et autres.

La commission électorale indépendante a profité pour publier également le corps électoral afin d'éviter les confusions le jour de l'élection. Il est composé des ligues départementales et clubs de Brazzaville, Pointe Noire-Kouilou,

la Bouenza et la Cuvette puis comprend 26 délégués.

Notons que la Confédération africaine de handball sera représentée aux assises de la Fédération congolaise de handball les 13 et 14 septembre 2024 par son 2e vice-président Pedro Godhino.

Rude Ngoma

SITUATION DE LA FERMETURE DES STADES

La Fécofoot favorable au dialogue

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) a tenu, le 31 août, sa session du comité exécutif au cours de laquelle la Fécofoot a analysé la situation de la fermeture des stades et de son impact sur l'ouverture de la saison 2024-2025. Elle a décidé de la poursuite des discussions avec le ministère chargé des Sports, conformément à la demande de la Fédération internationale de football association (Fifa).

Dans sa lettre signée par Jean Marie Kenny, directeur de la division Associations membres à la Fécofoot, la Fifa avait exhorté les parties concernées à chercher le dialogue et à trouver la solution à la situation actuelle dans les plus brefs délais afin de permettre aux compétitions de reprendre le plus rapidement possible.

Au cours de cette réunion, la Fécofoot a passé en revue le calendrier des différentes compétitions internationales auxquelles le Congo est engagé. Les Diables rouges seniors recevront le 5 septembre au stade Alphonse-Massamba Débat le Soudan du sud dans le cadre de la première journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations Maroc avant de se déplacer à Kampala pour y en découdre avec l'Ouganda, le 9 septembre, pour le compte de la deuxième journée. Qualifiée au deuxième tour préliminaire de la Coupe africaine de la Confédération, l'AS Otohô sera reçue à l'aller le 14 septembre à

Maputo par Black Bull avant de recevoir le 22 septembre à Brazzaville. Les Diables rouges des moins de 20 ans disputent du 11 au 25 septembre à Brazzaville le tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac) qualificatif à la phase finale de la catégorie. Les dames de la même catégorie, quant à elles, se rendront à Kinshasa du 14 au 26 octobre pour disputer le tournoi de l'Uniffac Fatshi cup. « Après échanges, le comité exécutif a formulé des orientations destinées aux différents staffs pour la réussite de nos différentes équipes », indique le communiqué final.

Le comité exécutif a, par ailleurs, adopté le calendrier proposé par la Ligue nationale du football féminin et a recommandé l'organisation du championnat national de football féminin au cours de ce mois de septembre à Ignyé. Sur les mêmes installations se joueront également sur recommandations de la Fécofoot les play-offs



Les membres de la Fécofoot en pleine session du comité exécutif/Adiac

du championnat national U-17 hommes en « alternance avec le déroulement du championnat féminin. »

Le comité exécutif a été informé par le secrétariat général des dispositions prises pour l'organisation et la réussite de « l'atelier de formation de l'initiative pour des stades sécurisés » à l'intention de la Fédération congolaise de football qui se tiendra du 9 au 13 septembre à Brazzaville.

A l'ouverture de la session, le président de la Fécofoot a déclaré : « Malgré les difficultés de tous ordres, nous ne cesserons au jour le jour de franchir des pas, donc de faire toujours des progrès. Il nous revient à cet effet, de consolider ces progrès par des actions continues ainsi que par la mise en œuvre permanente des stratégies idoines. Nous ne devons pas nous laisser car c'est un travail

de longue haleine qui requiert beaucoup d'engagement dans la solidarité et l'unité », a-t-il déclaré.

Jean Guy Blaise Mayolas a ensuite ajouté : « Nous devons toujours, tous ensemble, rechercher l'efficacité en améliorant notre performance dans toutes les sphères qui sont liées à la bonne gouvernance de notre football », a-t-il précisé.

James Golden Eloué

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Roumanie, 8e journée, 1re division

Arad chute chez le Steaua Bucarest (0-2). Titulaire au poste de latéral droit, Ravy Tsouka Dozi commet une faute à la 15e, qui lui vaut un avertissement. Les locaux ouvrent le score sur le coup-franc consécutif à sa faute. Une relance douteuse dans l'axe à la 57e, sans conséquence puisque Baluta manque le penalty obtenu sur cette action.

Hermannstadt étrille Iasi 6-2. Sans Kablan Ngoma, absent depuis le début de saison.

Russie, 8e journée, 2e division

L'Arsenal Tula bat le SKA Energiya 1-0. Sans Erving Botoka Yoboma, blessé depuis la première journée.

Sans Emmerson Illoy Ayyet, resté sur le banc, Ural prend les trois points face à l'Alaniya Vladikavkaz (3-1).

Tula et Ural restent premier et deuxième avec 18 et 17 points.

Suisse, 6e journée, 1re division

Match nul entre les Young Boys de Berne et Lausanne (1-1). Un match disputé sans Sylver Ganvoula resté sur le banc. Dans les rangs vaudois, Morgan Poaty, de retour de blessure, a été remplacé à la 81e, tandis que Kévin Mouanga, remplaçant, est entré à la 84e.

Le Servette fait l'essentiel à Winterthur (1-0). Titulaire, Morgan Poaty a été averti à la 66e et remplacé à la 70e. Au classement, le Servette est premier



Borel Tomandzoto a fait ses premiers pas en première division ukrainienne (DR)

avec 12 points, loin devant Lausanne, 10e avec 4 points et les Young Boys de Berne, lanterne rouge avec 3 points.

Suisse, 6e journée, 2e division

Trésor Samba a été remplacé à la 61e lors du match nul de Thoune à Schaf-

house (2-2).

Turquie, 4e journée, 1re division

Alanyaspor chute à Fenerbahçe (0-3). Titulaire, Gaius Makouta a été averti à la 59e.

Chandrel Massanga était absent lors

du déplacement raté d'Hatayspor à Samsunspor (0-3). Annoncé blessé par le site Transfermarkt, le milieu de terrain était vraisemblablement déjà en route pour rejoindre la sélection.

Breyton Fougeu est entré à la 46e au poste de latéral gauche lors du revers de l'Adana Demirspor face à Galatasaray (1-5).

Turquie, 4e journée, 2e division

Durel Avounou est entré à la 78e lors de la réception de Sakaryaspor. Le gaucher a délivré une passe décisive, du droit, à l'ancien Parisien Loïc Landre pour l'égalisation (90e+1). Encore une bonne remise pour Köse, qui remet rate l'immanquable seul face au but (90e+5).

Simon Nsana n'était pas dans le groupe des visiteurs.

Ukraine 5e journée, 1re division

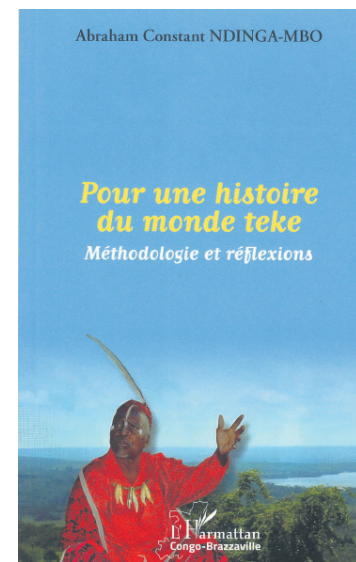
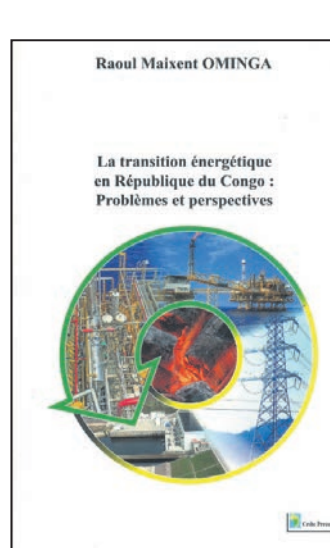
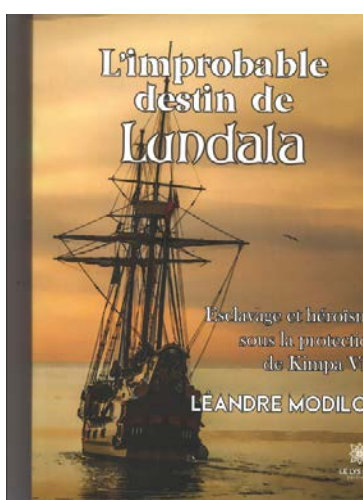
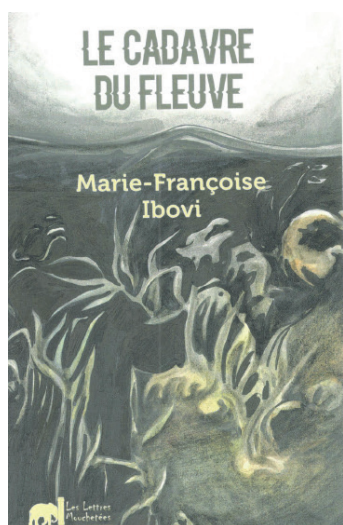
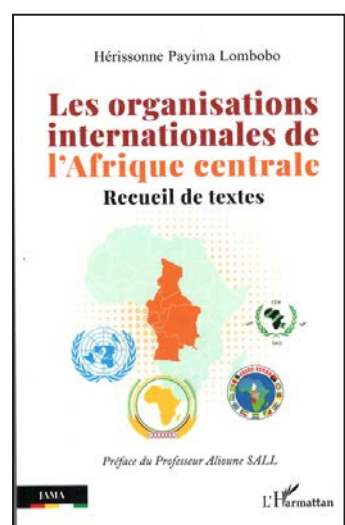
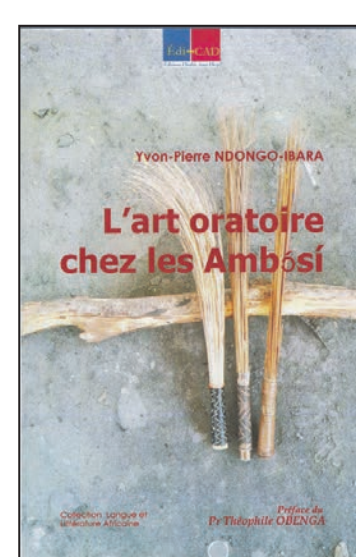
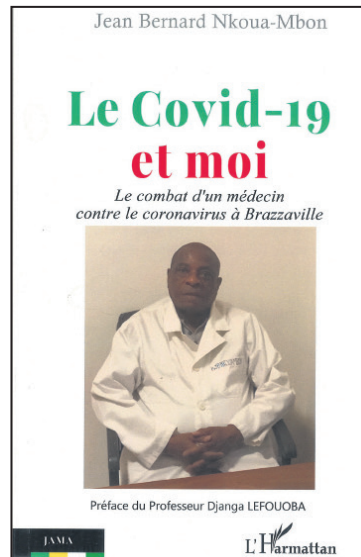
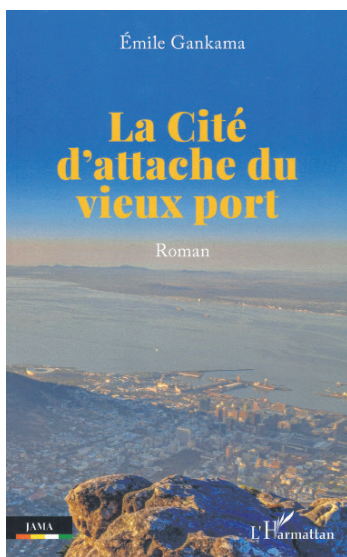
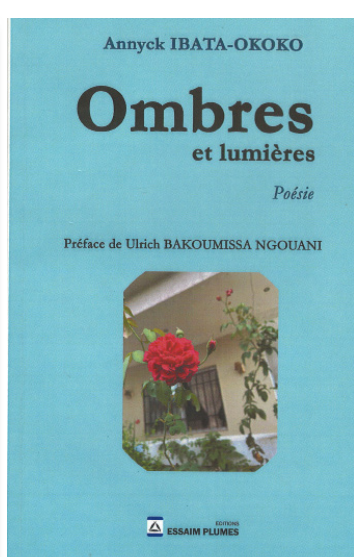
Polissya l'emporte 4-1 à Odessa. Remplaçant, Beni Makouana est entré à la 46e, à 3-1.

Également remplaçant au coup d'envoi, Borel Tomandzoto a fait ses premiers pas à la 76e. Jusqu'alors, l'ancien joueur d'Otoho n'avait joué qu'avec la réserve pour 1 but en trois apparitions. Comme Jerry Yoka, buteur avec l'équipe B de Polissya, vainqueur 5-0 à Vilkhivtsi. Le 3e but de l'ancien joueur du RC Brazzaville en deuxième division ukrainienne.

Camille Delourme



EN VENTE



FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora

Italie, 3e journée, 1re division

Antoine Makoumbou est resté sur le banc lors du revers de Cagliari à Lecce (0-1).

Monza fait match nul 2-2 sur le terrain de la Fiorentina. Avec Warren Bondo titulaire dans l'entrejeu.

Annoncé forfait en sélection, Gabriel Charpentier est pourtant entré à la 73e lors du revers de Parme à Naples (1-2). Menés au score, les Napolitains se sont imposés avec des buts de Lukaku et Anguissa aux 92e et 96e.

Lettonie, 28e journée, 1re division

Valmiera corrige Metta 4-0. Remplaçant, Jason Bahamboula est entré à la 61e, à 3-0.

Luxembourg, 5e journée, 1re division

Yann Mabella donne la victoire au Racing Union face au Fola Esch (2-1). L'international congolais a inscrit le second but de son équipe



Brayann Pereira a donné une passe décisive lors du succès du NEC (DR)

à la 70e, portant son total à 4 buts en 5 matches.

Pays-Bas, 4e journée, 1re division

Le NEC Nimègue s'impose 3-0 chez le Fortuna Sittard. Titulaire dans son couloir, Brayann Pereira assure mal son centre à la 24e, mais l'ancien Lensois revient annihiler le contre dans sa surface. Un bon tacle pour contrer un tir de Peterson en corner (29e).

A la 35e, il sollicite un long



Premier but au Portugal pour Bryan Passi (DR)

ballon dans le dos de la défense et, juste devant la ligne de sortie de but, centre en première intention pour Ogawa, qui ouvre le score.

Une belle percée à la 80e, conclue par un centre imprécis pour conclure un match plein de l'ancien Lensois.

Pays-Bas, 4e journée, 2e division

Toujours pas de Kévin Monzalo dans le groupe de Den Bosch, vainqueur 2-1 sur le terrain de Jong Ajax.

Portugal, 4e journée, 1re division

Jordi Mboula était titulaire lors de la réception de Braga à Gil Vicente. Entré à la 58e.

Portugal, 4e journée, 2e division

Bryan Passi marque son premier but au Portugal à la 74e : sur corner, le défenseur central pique sa tête. Mafra l'emporte 3-0 à Chaves.

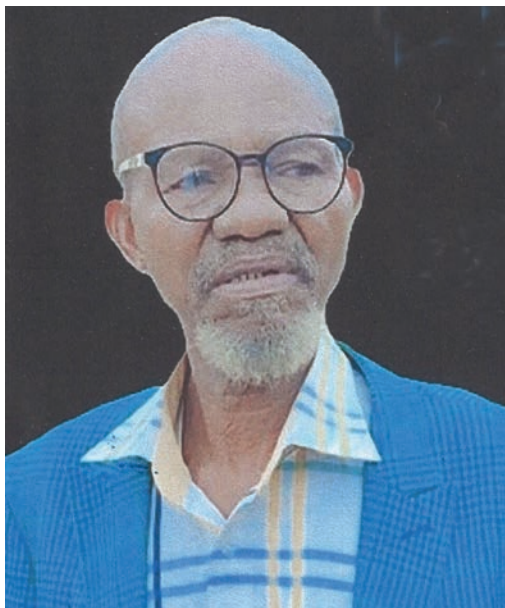
Camille Delourme

NÉCROLOGIE

CONSEIMMO-SI et la famille Yela ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, frère, oncle, père et grand-père, **Philippe Yela**, survenu à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au N°47, rue Yel- Philippe à Mayanga-Madibou (Réf. Agri-congo - arrêt sous-off).

La date et le jour de l'inhumation seront communiqués ultérieurement.



Le collectif des anciens agents des Boissons africaines de Brazzaville (BAB) informe les parents, amis et connaissances du décès de Mme Prudence Okouo Libelia, alias La Pruda, survenu le 17 août 2024, à Brazzaville.

Le deuil se tient au domicile familial sis n° 19 de la rue Djoueké, à Poto-Poto.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

Les familles Akondzo et Ibovi ont la profonde douleur et une tristesse accrue d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur fille Pélagie Akondzo. Décès survenu le lundi 26 août 2024 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°8, rue Emerald à Mikalou - Brazzaville.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Lydie Gisèle Oko, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Guy Roger Ngatsé, les enfants Elvis Opah, Crépin Mbossa informent les parents, amis et connaissances que l'inhumation de leur sœur, mère Ngatsé Issongo Joséphine décédée le 12 août 2024, au CHU de Brazzaville, aura lieu ce mercredi 4 août, au cimetière Cité du ciel.

Programme des obsèques

9 h 00 : levée du corps à la morgue du CHU

11 h 00 : recueillement du corps au domicile familial, 23 rue Bétou (arrêt marché Ngamakosso)

13 h 00 : départ au cimetière Cité du ciel

16 h 00 : fin de la cérémonie.

HYDROCARBURES

TotalEnergies prévoit d'augmenter sa production pétrolière

La filiale congolaise du groupe pétrolier français, TotalEnergies Congo, détient plus de la moitié de la production nationale du pays, soit 115 000 barils/jour. Cette part de production pourra croître sous peu avec le démarrage des forages dans le champ Marine XX, situé en offshore très profond.

La compagnie pétrolière entend booster ses activités de production dans le pays, avec la désignation d'un nouveau directeur général de la filiale congolaise, Éric Delattre. Le directeur général sortant, Nicolas Wawresky, et l'entrant Éric Delattre ont présenté l'évolution du projet Marine XX, le 30 août, à Brazzaville au ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua.

Les dirigeants de TotalEnergies ont promis de communiquer sur les résultats des forages en cours. « C'était pour ma part l'occasion de faire mes adieux au Congo [...] et de présenter mon successeur Éric Delattre. Nous avons parlé du dialogue constructif que nous avons avec les autorités congolaises, qui nous a permis d'avancer dans nos projets d'investissement. Nous avons bien sûr parlé du puits Marine XX, des explorations que nous sommes en train de faire



Les dirigeants de TotalEnergies expliquant leur projet Adiac

« ...Nous avons parlé du dialogue constructif que nous avons avec les autorités congolaises, qui nous a permis d'avancer dans nos projets d'investissement. Nous avons bien sûr parlé du puits Marine XX, des explorations que nous sommes en train de faire en ce moment, et pour lesquelles nous espérons avoir une bonne surprise à annoncer dans quelques jours »

en ce moment, et pour lesquelles nous espérons avoir une bonne surprise à annoncer dans quelques jours », a fait savoir Nicolas Wawresky.

Avec une production journalière estimée à près de 115 000 barils, TotalEnergies est le premier opérateur de la République du Congo, loin devant l'italien Eni Congo(70000b/J). Son nouveau projet Marine XX en eaux très profondes, dont le rituel avec les sages a déjà été réalisé, contribuerait à booster la production nationale. S'étendant sur une superficie de 32 85,8 km² pour une profondeur d'eau estimée à 2000 m, ce gisement regorge des hydrocarbures liquides ou gazeux. La compagnie qui mène ses activités industrielles depuis 1968 en mer et à terre à Pointe-Noire devrait investir plus de 361 milliards FCFA pour l'ensemble de ses projets au Congo cette année.

Fiacre Kombo

RÉFLEXION

Mieux vaudrait ...

Mieux vaudrait, en effet, réformer sans plus attendre la gouvernance mondiale si l'on veut éviter que l'une ou l'autre des tensions qui s'accroissent dans plusieurs régions de la planète provoque une crise pire que celles qui ont marqué le siècle précédent. S'étant avérée incapable de prévenir la pire, la communauté mondiale a payé au prix fort, très fort, les effets de ce refus d'agir avant qu'il soit trop tard et tout indique aujourd'hui que si elle commet la même erreur, ce prix sera infiniment plus lourd.

Pour dire la vérité que les gouvernants de ce temps refusent de reconnaître, il est clair que le système mis en place il y a très exactement quatre-vingt ans est aujourd'hui totalement dépassé. Fondé sur l'Organisation des Nations unies (ONU) avec au cœur de ce dispositif un Conseil dit « de Sécurité » que dirigent cinq membres permanents (Chine, Etats-

Unis, France, Royaume-Uni, Russie) et dix membres non permanents, il s'avère au fil des décennies incapable de résoudre les conflits plus ou moins larvés sur lesquels tentent de surfer les grandes puissances.

A maintes reprises depuis que notre Agence d'information a été créée, il y a donc vingt-cinq ans, nous avons évoqué ici même ce problème avec l'espoir que la communauté mondiale finirait par mettre en place une protection générale. Mais hélas ! la sagesse que partageaient d'innombrables médias et de multiples organisations sur les cinq continents ne s'est pas imposée aux Grands de ce temps. Avec comme conséquence inévitable que la paix mondiale en sera tôt ou tard profondément affectée.

D'où cette idée aussi simple qu'évidente selon laquelle le temps est venu de remettre à plat la gouvernance planétaire en tenant compte du poids de la popula-

tion vivant sur les cinq continents. Une remise à plat que, bien sûr, les grandes puissances refuseront mais que les nations de ce qui était hier le Tiers monde peuvent imposer si elles parlent d'une même voix au sein de l'ONU. Dès lors, en effet, que les organisations régionales et sous-régionales s'accorderont pour mieux faire entendre leur voix et contraindre les Grands à s'engager dans la réforme des Nations unies, le concret l'emportera sur l'illusion.

Le temps est venu, de façon évidente, de réformer en profondeur la gouvernance mondiale héritée des drames du siècle précédent. Autrement dit, de faire en sorte que les dangers en cours dans différentes régions de la Terre ne génèrent pas brutalement un conflit que les Nations unies s'avèreraient incapables de gérer.

Voyons donc si la sagesse va l'emporter enfin sur l'illusion !

Jean-Paul Pigasse